

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2015

Publication : 02/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation


COMMUNE de SERRA DI FERRO
Arrondissement d'AJACCIO
Canton de Sainte Marie Sicché

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : proposition en faveur des prisonniers politique corses

L'an deux mil quinze, le 19 septembre, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Martine CHIARELLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Ilana PERETTI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI

Pouvoirs : Marie-Pierre BARTOLI a donné pouvoir à Antoine GIORGI

Absents : Olivier BURESI, Coralie MANCINI

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste SANTONI

N° : 15/36

Convocation le : 11 septembre 2015

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 22 septembre 2015

Publication : 22 septembre 2015

Le Maire de la commune de Serra di Ferro expose au Conseil Municipal qu'après des décennies de conflits et de violence, la Corse s'est engagée sur le chemin de l'apaisement.

L'assemblée de Corse a contribué à cet apaisement, par ses délibérations unanimes ou largement majoritaires, dans les domaines les plus divers. Dans le même temps le FLNC a engagé un processus de démilitarisation. Il s'y est tenu. Les attentats de nature politique ont cessé.

Il faut transformer cette situation en paix durable, créer les conditions du développement économique social et culturel et créer les conditions d'une véritable démocratisation de la vie politique insulaire.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal:

- demande solennellement au Président de la République et au Gouvernement de s'engager véritablement dans un dialogue démocratique sans tabou et sans surenchère pour que toutes les avancées réalisées trouvent une traduction réelle dans un temps acceptable ;

- demande au Président de la République, au Gouvernement, à l'Assemblée nationale et au Sénat de soutenir, proposer et adopter une loi d'amnistie pour les faits liés à la situation politique de la Corse étant entendu que le périmètre et les modalités de celle-ci seraient précisées ultérieurement.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.

Le Maire Adjoint



Marie-Pierre BARTOLI